



FLASH PNC

DP #194

30 juin 2018

RÉPONSES DIRECTION DP JUIN

PAIE

Pourquoi les PNC ont tant de mal à contacter le service Paie malgré le respect des heures de contacts proposées en référence au dernier mémo et ce à partir du 1^{er} Avril ? En effet il est impossible de joindre ce service par téléphone, quant aux mails beaucoup d'attente également.

En effet, la mise en place de la nouvelle organisation a généré une charge importante dans les services paie qui à ce jour n'est toujours pas résorbée. **La Direction espère retrouver un rythme normal dans les semaines à venir.**

PRESSING

Pourriez vous faire un point complet concernant les axes de progression annoncés le mois dernier en séance DP sur le nouveau maillage, la connexion internet, les 3 mois glissants des points etc..?

Voici quelques réponses concrètes. Les deux nouvelles personnes recrutées par 5àsec étendent actuellement leur réseau. Le test de l'application s'est terminé, elle devrait donc être disponible dans les prochains jours. Le report des points est acté au contrat. Ainsi, le réseau 5àSec s'étend tous les jours, ils sont sur le point de mettre un système de support interne en place en collaboration avec les cadres.



LOGISTIQUE PAIE

Pourquoi les services administratifs n'accusent plus réception de nos demandes ? Il est stressant de ne pas savoir si oui ou non, notre demande est bien prise en compte et à fortiori, multiplient les appels pour savoir.

Le service paie connaît un retard sur le traitement des mails. Il y a de nombreuses demandes mais elles sont bien prises en compte et seront toutes traitées. Côté GRH, les demandes sont traitées au fil de l'eau (sauf cas particulier). S'agissant du service congés PN, pour les poses de CET un accusé de réception est envoyé (pour les autres congés, l'application fait foi).

DÉSIDÉRATA

Une fois de plus le délai de réponses aux DDA n'a pas été respecté, les élus DP UNAC demandent qu'au delà d'un énième rappel aux agents, des mesures efficaces soient prises afin que ce problème soit enfin résolu.

Le problème n'est pas lié à un oubli ou non respect de procédure des agents mais à des contraintes d'exploitation ou à des modifications de programme qui ne permettent pas de donner une réponse fiable de manière anticipée. Dans ce cas **la Direction a fait le choix de retarder les réponses plutôt que de refuser de manière massive des desideratas** pour éviter de prendre des risques dans la couverture des vols. Si cela arrive de nouveau, la Direction diffusera une note afin d'informer les PN de ce retard.



Adhère en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



ATTESTATIONS

Depuis plusieurs semaines il est difficile d'obtenir des attestations employeurs (type attestation de salaire, de contrat, etc...). Le service RH et le service paie se renvoient la responsabilité. Pouvez vous nous dire où doivent s'adresser les PNC pour ce genre de demande qui souvent sont urgentes ?

Les attestations relatives au contrat (CDI, temps de travail, base, etc.) sont réalisées par le Service RH PN, à Rungis : grhpnc@hop.fr (0145127492 ou 0145127493)

Les attestations relatives au salaire sont réalisées par le service paie PNC, à Morlaix : paiePNC@hop.fr

PRÉVOYANCE

Dans quelles autres circonstances qu'un AM la prévoyance se déclenche-t-elle ?

En plus de l'incapacité temporaire de travail liée à un arrêt de travail SS, la prévoyance couvre décès, perte de licence temporaire et perte de licence définitive.

Quelle est l'indemnité de prévoyance en cas de perte de licence définitive (imputable et non imputable au service aérien) ?

Le contrat de prévoyance AXA ne couvre que la perte de licence non imputable au service aérien. Le capital versé est égal à 200% de la base de cotisations annuelle.

PROCHAINE RÉUNION DP LE 5 JUILLET

CONTACTEZ NOUS !



→ 06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



→ 06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



→ 06 65 92 80 90
gaelle@unachop.com



→ 06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com

CARNET D'ANNONCES

À quand la mise à jour des carnets d'annonce avec les nouvelles annonces ?

La DM doit composer avec 6 modules différents de lecteurs d'annonces. Du retard a donc été pris. Les carnets sont en cours d'impression. Nous attendons que les lecteurs soit mis à jour afin de lancer la nouvelle version des annonces de bord.

MANIPULATION EFB

Le visionnage de ce module est-il réglementaire pour les PNC, s'agissant d'un nouvel outil à bord de nos avions? Combien de PNC, n'ont à ce jour, pas validé le lien envoyé par HOP TRAINING?

Le visionnage de ce module n'est pas réglementaire pour les PNC. Pour plus de facilité, cette vidéo va être montrée en RTC tout au long de l'année 2018.

STAGE ANTI STRESS

Existe t'il la possibilité pour les PNC de HOP d'avoir accès aux stages anti-stress proposés chez AF pour les navigants ayant subi des traumatismes en vol? Si oui, où se trouvent ces informations ? Serait-il possible de communiquer aux PNC la procédure à suivre, les personnes à contacter en cas de stress lié à l'activité vol ?

Les personnes à contacter en cas de stress lié à l'activité vol sont les Cadres RH PNC (en cas d'urgence les cadres de permanence) ou les OSV, nous les mettrons en contact avec la personne habilité et dédiée qui décidera du processus à mettre en place **de manière individuelle.**